

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain du Camping les 4 Saisons, sur son site Internet www.camping-4-saisons.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.camping-4-saisons.com.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

2. CONDITIONS DE RÉSERVATION

- La réservation ne devient définitive qu'après le règlement de l'acompte et l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la réservation par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

- Toute réservation passée sur le site internet www.camping-4-saisons.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

- Toute réservation engage des frais de dossier de 10€ (acquis par le camping et non remboursables en cas d'annulation), ainsi que des frais de ménage obligatoires de 50€ pour les locations d'hébergement.

- Le nombre de personnes indiqué par hébergement et par emplacement ne doit pas être dépassé (bébés et enfants compris). Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité indiquée.

- La réservation est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers.

3. TARIFS

Les prestations proposées par le camping sont fournies au tarif en vigueur sur le site internet www.camping-4-saisons.com. Le prix des prestations est indiqué en euros, TVA comprise, mais il n'inclut pas les frais de dossier et de ménage ni les taxes de séjour.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

4. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 75% du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation.

Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour au camping. Passé ce délai, tout séjour qui n'aura pas été

soldé pourra être considéré comme annulé, et l'acompte sera conservé par le camping.

- L'acompte ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire du fait d'une annulation du Client.

- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

- Le règlement peut s'effectuer par chèque, par virement bancaire, par carte bancaire, par espèces et par chèques vacances ANCV (en entier avec le talon).

6. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

Le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

7. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

8. MODALITÉS D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

- Les locations d'hébergements débutent à 16h00 et se terminent à 10h00.

- Les locations d'emplacements débutent à 14h00 et se terminent à 10h00.

- Toute libération d'hébergement ou d'emplacement effectuée après les horaires prévus ci-dessus entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire au tarif en vigueur.

- Les campeurs doivent impérativement se rendre à l'accueil dès leur arrivée et lors de

leur départ afin d'effectuer les formalités obligatoires d'entrée et de sortie.

9. DÉPÔT DE GARANTIE

Tout locataire doit se présenter dès son arrivée au bureau d'accueil muni de sa pièce d'identité. Il se verra alors remettre les clés de son hébergement après versement d'une caution de 150€.

Les draps et le linge de maison ne sont pas fournis dans les hébergements. Toutefois, il est possible de louer des draps au camping.

Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré, le locataire est tenu de le contrôler et de signaler au bureau d'accueil toute anomalie dans les 4h suivant son arrivée.

La veille de son départ, le locataire devra prendre rendez-vous pour convenir de l'heure de l'état des lieux de sortie.

Lors du départ, le ménage doit être fait, la vaisselle doit être propre, essuyée et rangée, le frigo doit être dégivré et nettoyé, et les poubelles doivent avoir été jetées.

Si ces conditions sont remplies et qu'aucune dégradation ou casse n'est constatée, la caution sera restituée dans les 7 jours suivant le départ.

10. ANIMAUX

Les animaux sont acceptés dans le camping (excepté les chiens de 1ère et 2ème catégorie), moyennant une redevance. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments communs. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

11. ARRIVÉE RETARDÉE/ DÉPART PRÉMATURÉ

Le camping doit être avisé par écrit (email ou courrier) de tout retard éventuel du client, afin de conserver sa location (emplacement ou hébergement). Sans nouvelles du client 24 heures après la date d'arrivée prévue, le camping se réserve le droit de disposer de l'emplacement/l'hébergement prévu.

Aucun remboursement, ni aucune réduction ne seront attribués par le camping dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ prématuré. Le règlement de la totalité des

nuitées réservées est dû en intégrité au camping.

12. ANNULATION

• Annulation du fait du campeur

En cas d'annulation ou d'interruption de séjour sans souscription à l'assurance, ou bien en dehors des conditions couvertes par l'assurance (si le client y a souscrit), l'ensemble des sommes versées par le client sera conservé à titre d'indemnité et aucun remboursement ne sera effectué par le Camping.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion resteront acquis par le Prestataire.

• Annulation en cas de pandémie

- En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un avoir valable 6 mois non remboursable. Cet avoir sera utilisable dans la limite des disponibilités et un supplément de prix pourra être demandé en fonction de la nouvelle période choisie.

- Toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues ne donnera lieu à aucun remboursement ni avoir sans souscription à l'assurance.

- Dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite

des frais de traitement et de gestion qui resteront acquis au Prestataire.

Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera utilisable dans la limite des disponibilités et un supplément de prix pourra être demandé en fonction de la nouvelle période choisie. Un justificatif est requis pour pouvoir y prétendre.

13. OBLIGATIONS DU CLIENT

- Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

- Toute personne présente sur le camping doit prendre connaissance du Règlement Intérieur. Le non-respect de ce dernier pourra entraîner l'exclusion définitive sans remboursement ni indemnités.

- Le client est responsable de tous les troubles qui pourraient intervenir sur l'emplacement qu'il occupe ou dans l'hébergement qu'il loue durant la durée de son séjour. La responsabilité du camping ne saurait être engagée à ce titre. Les visiteurs sont sous l'entière responsabilité du client qui les accueille.

14. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Le Camping s'engage du mieux possible à maintenir l'ordre et à veiller au bon fonctionnement de ses installations.

15. DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Dans les cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

16. DROIT A L'IMAGE

Lors de son séjour, le client peut être photographié et/ou filmé dans le cadre de la promotion et l'animation du camping. Le simple fait d'accepter les CGV entraîne l'accord d'exploiter ces images et vidéos sur les différents supports publicitaires du camping (papier ou internet) à titre gratuit et pour une durée de 5 ans.

Cette autorisation vaut tant pour le client ayant effectué la réservation que pour les personnes hébergées avec lui, et ne pourra en aucune façon porter atteinte à leur réputation.

17. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations communiquées à l'occasion de la commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping, et seront conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins administrative et commerciale, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Pour cela, il suffit d'en faire la demande auprès du camping par écrit ou bien par mail aux coordonnées suivantes, en nous indiquant votre nom, prénom et adresse:

Camping les 4 Saisons
495 Route de roche
26400 Grâne
contact@camping-4-saisons.com

18. LITIGES

En cas de difficulté survenant pour l'interprétation, la validité et l'exécution des présentes Conditions générales et de toute opération s'y rapportant, après avoir saisi la direction du Camping par écrit, le client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation et ce, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite que le client aura adressé au camping par lettre recommandée avec avis de réception.

Le recours à la médiation de la consommation est gratuit et les frais y afférent sont à la charge du Camping.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes :

CM2C

14 Rue Saint-Jean, 75017 Paris
06 09 20 48 86
cm2c@cm2c.net
www.cm2c.net

Tous les litiges qui n'auraient pu être résolus entre le Camping et le Client seront soumis aux tribunaux de Valence (Drôme), lieu où la prestation de service a été effectuée.